



ENCOURAGER LES DEPLACEMENTS DOUX

Objectif I1

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

61

Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du PCM et des résultats du Bilan Carbone

Contexte

Que ce soit dans sa partie « Patrimoine et Services » ou dans sa partie « Territoire », le Bilan Carbone identifie le déplacement de personnes et le transport de marchandises comme des postes fortement énergivores. Ce constat a entraîné la proposition d'une série d'actions sur la mobilité à Uccle.

La Commune applique depuis 2006 un Plan Communal de Mobilité (PCM). Ce plan doit pouvoir être actualisé au regard des nouvelles données du Bilan Carbone.

Développement de l'action

- Intégrer les 17 actions du Bilan Carbone, sur la mobilité, dans le PCM. Tenir compte des planifications proposées.

Enjeux en matière de développement durable

Cette action ne présente pas d'enjeu direct. Il s'agit d'une mesure organisationnelle permettant de fusionner les deux plans d'actions. Ceux-ci présentant des avantages indéniables en matière de développement durable.

Indications de calendrier

Début 2010.

Acteurs

Pilote(s)	Service Mobilité
Service(s)	Environnement
Autre(s)	

Moyens financiers

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

43